

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26075745*****Déposé / Reçu le****08 JUIN 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
françophone de Bruxelles****N° d'entreprise : 0713 683 141****Nom****(en entier) : ASHKELON COMPANY****(en abrégé) :****Forme légale : SRL****Adresse complète du siège : Rue Théodore Verhaegen 196, 1060 Saint-Gilles****Objet de l'acte : Démission d'un administrateur - Nomination de deux administrateurs****ORDRE DU JOUR**

1. Démission d'un administrateur
2. Nomination de deux nouveaux administrateurs
3. Cession de parts sociales

RÉSOLUTIONS**Première résolution — Démission d'un administrateur**

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur ARFAOUI ANWAR de ses fonctions d'administrateur, avec effet au 10 juin 2026. Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat depuis la constitution de la société jusqu'à ce jour.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution — Nomination de deux nouveaux administrateurs

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateurs, avec effet au 10 juin 2026 : Monsieur NEKZAD AMIRJAN et Monsieur SAMADI MOHAMMAD.

Ces mandats sont exercés conformément aux statuts de la société.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution — Cession de parts sociales

L'assemblée prend acte de la cession par Monsieur ARFAOUI ANWAR de l'intégralité de ses 100 parts sociales : 50 parts à Monsieur NEKZAD AMIRJAN et 50 parts à Monsieur SAMADI MOHAMMAD, qui les acceptent.

La cession est définitive. Les cessionnaires reprennent l'ensemble des droits et obligations attachés aux parts à compter de ce jour. Monsieur ARFAOUI ANWAR est déchargé de toute responsabilité liée à la gestion postérieure au 10 juin 2026.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance close à 08h30, après lecture et approbation du présent procès-verbal par l'ensemble des associés présents.

Fait à Saint-Gilles, le 08 juin 2026.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2026 - Annexes du Moniteur belge